

ADJUDICATION PUBLIQUE IMMOBILIERE

à L-4621 Differdange, 8, Place du Marché
au restaurant « AutrePart »

**le JEUDI 26 NOVEMBRE 2026
à 14 HEURES**

Il sera procédé par le ministère de Maître **Laurent METZLER**, notaire de résidence à Differdange, à ce commis, conformément aux dispositions de l'article 879 du Nouveau Code de Procédure Civile, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur agréé, des éléments immobiliers ci-après désignés, savoir :

Dans un immeuble en copropriété sis à L-4316 Esch-sur-Alzette, 13, Rue de Schiffflange, inscrit au cadastre comme suit:

Commune d'ESCH-SUR-ALZETTE, section A d'Esch-Nord

Numéro 3191/2431, lieu-dit « Rue de Schiffflange », place (occupée), bâtiment à appartements, d'une contenance de 02 ares 96 centiares :

1.- **lot 001 :**

inscrit au cadastre sous le numéro **001 AA 81**,

soit la propriété privative et exclusive **d'une cave au sous-sol**, d'une surface utile d'après cadastre de 9,60 m2,

avec 12,746/1.000es dans les parties communes, y compris le sol ;

2.- **lot 006 :**

inscrit au cadastre sous le numéro **006 BU 81**,

soit la propriété privative et exclusive **d'un garage extérieur sis au sous-sol**, d'une surface utile d'après cadastre de 15,30 m2,

avec 20,314/1.000es dans les parties communes, y compris le sol ;

3.- **lot 007 :**

inscrit au cadastre sous le numéro **007 AA 00**,

soit la propriété privative et exclusive **d'un appartement sis au rez-de-chaussée**, d'une surface utile d'après cadastre de 91,78 m2,

avec 243,716/1.000es dans les parties communes, y compris le sol.

TOTAL DES MILLIEMES DE COPROPRIETE ATTACHES AUX LOTS : DEUX CENT SOIXANTE-SEIZE virgule SEPT CENT SOIXANTE-SEIZE millièmes (276,776/1.000es).

L'adjudication aura lieu **à la requête du créancier premier inscrit**.

Contre :

Monsieur **Frédéric David DUMOULINS**, gérant de société, né à Deauville (France) le 17 mars 1983, partenaire de Madame Valérie CAMPAGNA, demeurant à F-57570 Mondorff, 4, Rue des Pruniers.

En vertu :

1) de la première grosse en forme exécutoire d'un acte d'ouverture de crédit reçu par Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 août 2021, enregistré à Esch-sur-Alzette Actes Civils, le 23 août 2021, relation EAC/2021/21428, sur base duquel inscription a été prise au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 13 octobre 2021, volume 1288, numéro 200 ;

2) d'un commandement resté infructueux signifié par exploit de Madame Tessy SIEDLER, huissier de justice à Luxembourg, en date du 19 juin 2026, et par exploit de Maître Guy BLAU, Commissaire de Justice à Thionville (France), en date du 23 juin 2026.

Aux clauses et conditions d'un cahier des charges dressé par le notaire soussigné, en date du 1^{er} octobre 2026, dont toute personne pourra prendre communication en l'étude dudit notaire.

Tous ceux du chef desquels inscription pourrait être prise pour raison d'hypothèque légale devront requérir cette inscription avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Toute personne capable d'enchérir pourra, dans les huit jours qui suivront l'adjudication, faire une surenchère, pourvu qu'elle soit du sixième (1/6) au moins du prix, outre les frais, en respectant les formalités prévues par les dispositions légales afférentes, en particulier les articles 845 et 846 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Les amateurs devront impérativement se munir d'une garantie bancaire irrévocable couvrant les prix et frais de l'adjudication.

Les participants aux enchères pour compte d'une personne morale (société, association, etc.) sont priés de se munir d'un extrait RCS récent et devront justifier l'identité de leur(s) bénéficiaire(s) économique(s) effectif(s).

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser à :

Maître Laurent METZLER, notaire

Differdange, 54, rue JF Kennedy

Tél. : 58 98 98 1 - E-mail : info@lm-notaire.lu

<https://lm-notaire.lu>